



Rapport annuel 2024 de la Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT)

1. Résumé des activités

En 2024, les médias ont manifesté un intérêt marqué pour le travail de la CFANT. La commission a notamment décidé de s'exprimer publiquement sur la situation préoccupante vécue par certaines villes de Suisse en rapport avec la consommation et le marché de la cocaïne. Ses prises de position ont largement influencé le discours sur ce sujet et incité à examiner de nouvelles approches pour le traitement de l'addiction à la cocaïne. Les autres thématiques principales de l'année sous revue ont été : la régulation des substances psychoactives en général et celle du tabac, du cannabis et de l'alcool en particulier, la définition de la réduction des risques ainsi que les nouvelles connaissances scientifiques sur les effets nocifs à long terme résultant d'une consommation modérée d'alcool.

La commission s'est réunie trois fois en séance plénière pendant une journée entière et une fois pour un séminaire de deux jours. En dehors de ces réunions, les membres de la commission se sont engagés dans un ou plusieurs des dix groupes de travail de la CFANT. Malgré une réduction considérable du budget de 27 % par rapport à l'année précédente, la commission a réalisé un travail remarquable.

La composition de la commission reste équilibrée avec 20 membres (11 femmes [55 %] et 9 hommes [45 %] issus des différentes régions linguistiques (allemand [65 %], français [25 %], italien [10 %]).

2. Travail de base et rapports

Rapport « Prévenir les risques par la régulation. Un cadre d'orientation pour la politique des addictions »

En juillet 2024, la CFANT a publié son [rapport](#) pour une régulation cohérente et globale de tous les produits psychoactifs. À l'aide de 26 variables, appelées « leviers », elle présente des options pour agir au niveau législatif en faveur d'une régulation cohérente qui tienne compte des dommages potentiels que les produits psychoactifs peuvent causer individuellement et à la société.

Concept : « Réduction des risques et des dommages dans le contexte des addictions comportementales et de la consommation de substances psychoactives »

En août 2024, la commission a publié son [rapport](#) sur la réduction des risques. Le point de départ du rapport est un cadre conceptuel bien défini considérant les différentes significations et utilisations des termes « risque » et « dommage » dans les régions linguistiques germanophone, francophone et italophone. Les définitions proposées s'appliquent à l'ensemble des produits psychoactifs légaux et illégaux. Dans une perspective biopsychosociale et avec des objectifs de santé publique, la CFANT défend une approche pragmatique et respectueuse des addictions comportementales et de la consommation de substances psychoactives.

Rapport « Offres de drug checking : des mesures de réduction des risques et des dommages également pour les mineurs »

Publié en septembre 2024, le [rapport](#) se cale sur le concept de réduction des risques (voir ci-dessus). La CFANT y présente des possibilités actuelles permettant aux mineurs d'accéder aux offres de drug checking. Il n'est pas acceptable d'écarter par principe les mineurs de ces offres, tout comme il n'est pas approprié de leur en permettre l'accès sans considérer les besoins spécifiques liés à l'âge. La commission s'engage à adopter une attitude ferme et responsable qui tienne compte des conditions de vie des consommateurs mineurs.

3. Conseils apportés à l'administration fédérale

Cette année encore, la CFANT a été consultée par l'administration fédérale sur différents sujets :

- Échange avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur les lacunes de l'offre dans le domaine des soins psychiatriques pour les jeunes
- Entretiens avec des experts concernant la stratégie du programme pour l'enfance et la jeunesse du Fonds de prévention du tabagisme
- Conseils à l'OFSP sur la régulation du cannabis
- Participation au groupe d'accompagnement du projet « Rapport d'examen (postulat Rechsteiner 17.4076) base légale pour une prévention englobant toutes les formes d'addictions » de l'OFSP
- Groupe d'accompagnement de l'Office fédéral de la justice (OFJ) concernant le projet de cahier des charges pour l'évaluation de la loi sur les jeux d'argent
- Participation au groupe d'accompagnement « Stratégie pour la médecine des enfants et des adolescents » de l'OFSP
- Prise de position destinée aux organisations responsables des stratégies nationales Maladies non transmissibles (MNT) et Addictions concernant l'évaluation, l'appréciation et le développement d'une solution stratégique subséquente
- Participation à la rencontre des partenaires des stratégies nationales MNT et Addictions de l'OFSP

4. Interventions publiques et prises de position

Révision partielle de la loi sur les produits du tabac

En février 2024, le Conseil des États et la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) ont rejeté la proposition du Conseil fédéral relative à la mise en œuvre l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » ; la CFANT a réagi à cette décision en rédigeant un [communiqué de presse](#) et en adressant une lettre aux membres du Conseil national. Elle y rappelait l'importance de respecter la volonté du peuple en mettant en place une protection crédible et efficace des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac.

Prise de position de la CFANT concernant la consommation de crack et d'autres substances dans l'espace public

En réponse aux problèmes croissants liés à l'inhalation de cocaïne (couramment appelée *crack* ou *freebase*) et à la consommation d'autres substances psychoactives dans l'espace public, la commission a rédigé, début juin 2024, un [appel urgent](#) comportant des priorités d'action pour améliorer la situation actuelle. La CFANT a en outre défendu sa position lors de la deuxième table ronde « Crack and Co. » organisée par l'OFSP. La perspective de la CFANT a été prise en compte dans les nombreux débats publics.

Demandes des médias

L'écho médiatique a été important en 2024, avec un total de onze demandes de la part des médias, dont huit concernaient la consommation de cocaïne dans l'espace public et les solutions possibles à ce problème.

5. Réseautage

Les échanges réguliers avec les acteurs du domaine des addictions revêtent une grande importance pour le travail de la CFANT :

- Assemblée plénière de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) : représentation avec une délégation
- Plénière de la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA) : présentation du rapport concernant la régulation des risques
- Plénière de la CDCA : présentation du rapport « Recommandations pour améliorer l'aide et la prise en charge en cas d'addiction »
- Retraite de la CFANT : échange avec Alec von Graffenried, maire de Berne, sur le « Manifeste d'Amsterdam »
- Délégation de l'OFSP : présentation du rapport sur la régulation des risques
- Congrès international à Liverpool sur le thème « drugs : policing people and policing markets » : présentation du rapport concernant la régulation des risques.
- Réunion du groupe de travail « Collaboration entre l'aide dans les addictions et la police » : présentation du rapport concernant la régulation des risques et table ronde
- Colloque « Consommation de substances chez les jeunes : actualités de la recherche et de la pratique », Infodrog : table ronde
- Congrès du Fachverband Sucht concernant les lacunes en matière de prise en charge chez les jeunes : présentation du rapport « Recommandations pour améliorer l'aide et la prise en charge en cas d'addiction », un document de référence
- Séance d'automne de la CDCA : discussion sur le thème de la politique en matière d'alcool
- Assemblée plénière de la Coordination politique des addictions (NAS-CPA) : présentation du rapport concernant la régulation des risques

6. Perspectives

En 2025, la CFANT mettra davantage l'accent sur le thème de l'alcool. Elle a également l'intention de publier une étude sur les paris sportifs. L'observation et le suivi du processus législatif de réglementation du cannabis restent une priorité pour l'année à venir ; la commission interviendra en tout cas lors de la consultation publique. Malgré la réduction de son budget, la CFANT continuera, en 2025, d'apporter son expertise au Conseil fédéral, à l'administration fédérale et aux professionnels dans toute la mesure du possible. Elle devra toutefois, du fait de la réduction de ses ressources, prioriser des axes de travail et concentrer des activités.

7. Membres de la CFANT

Matthias Weishaupt	Président
Abderhalden Irene	Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, membre
Auer Reto	Institut de médecine de famille, Université de Berne, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université de Lausanne, membre

Bachmann Christian	Ligue suisse contre le cancer, membre
Bouvier Gallacchi Martine	Service de promotion et d'évaluation sanitaire du bureau du médecin cantonal, Tessin, membre
Bréchet Bachmann Anne-Claire	Service de médecine pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève, membre
Broers Barbara	Service de médecine de premier recours, Hôpitaux universitaires Genève, co-vice-présidente
Dressel Holger	Département de médecine du travail et de l'environnement, Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich, membre
Galgano Lucia	Centrale nationale de coordination des addictions Infodrog, membre
Herdener Marcus	Centre de traitement des dépendances, département de psychiatrie, de psychothérapie et de psychosomatique, Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, membre
Knocks Stefanie	Fachverband Sucht, membre et secrétaire générale (jusqu'à juillet 2024)
Lischer Suzanne	Centre de compétences Prévention et santé de la Haute école de Lucerne – Institut de gestion sociale, de politique sociale et de prévention, membre
Marti Joachim	Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) et Université de Lausanne
Poespodihardjo Renanto	Centre de traitement des dépendances, division Dépendances, Cliniques universitaires psychiatriques, Bâle, membre
Salis Gross Corina	Public Health Services, Institut de recherche sur la santé publique et les addictions, Université de Zurich, membre
Schneider Christian	Police cantonale de Zurich, Gestion des données de la police criminelle, co-vice-président
Sprecher Franziska	Centre de droit de la santé et de management de la santé, Université de Berne, membre
Wolf Julia	Chargée de cours en éthique biomédicale dans différents établissements d'enseignement, membre
Zobel Frank	Addiction Suisse, membre
Zürcher Karin	Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté, canton de Vaud, membre